

N°	MOIS	ANNEE
05	NOVEMBRE	2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

L'an deux mille vingt-trois, le 30 novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil le Roi.

Étaient présents : M. JONIEC, M. CAPELLE, M. BERTHON, Mme CLÉMENCE, Mme JONIEC, Mme MURET, Mme COURREGE, M. BLONDEAU, M. DE LAROCHE, M. JAMOT, Mme SCHMIT,

Etaient absentes : Mme GIMENO, Mme GADRAS, Mme PATIN

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	12	Date de la convocation	23 novembre 2023
Nombre de membres votants	12	Date de l'affichage	23 novembre 2023

OBJET : ATTRIBUTION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DU RELAIS D'AUTEUIL DANS LE CADRE DU PROGRAMME FONDS VERT 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Nouveau Code des Marchés Publics,

Vu la délibération N°1 bis du 23 mars 2023 portant sur le programme Fonds Vert 2023

Vu les devis reçus en mairie

Vu la réunion de la commission travaux en date du 02 octobre 2023

Vu la réunion de la commission finances en date du 16 novembre 2023,

Mme le Maire expose le choix des commissions travaux et finances sur l'attribution de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du Relais d'Auteuil et indique que ce choix s'est fait après consultation des trois devis reçus en Mairie

Après analyse des différents comparatifs et de leurs synthèses, il a été décidé d'attribuer ce marché à l'entreprise **AM-EEC** domiciliée à Thiverval-Grignon

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'entériner cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, **xx VOIX POUR Décide** d'accorder le marché de la Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du Relais d'Auteuil à la société **AM-EEC** pour un montant de **16 000 € HT soit 19 200 € TTC**

Autorise Mme. Le Maire à engager la procédure concernant cette action, et à signer tous documents relatifs à cette opération,

Dit que le mandatement se fera au 2315 en dépenses d'investissement sur le budget de la commune,

Dit que la présente délibération sera adressée à Madame la Sous-Préfète des Yvelines et à Mr le Comptable du SGC de Rambouillet.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON